IVE REPUBLIQUE

Unité-Progrès-Justice DEUXIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

1ère Session ordinaire de l'année 2022

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

PROJET DOSSIER N° 025 : RELATIF AU DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2021-017/PRES DU 1er OCTOBRE 2021 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE CREDIT N° 6959-BF ET DU DON N° D872 BF, CONCLU LE 14 JUILLET 2021 A OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT PORTANT SUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA GESTION DU FONCIER ET DES MINES (PARGFM).

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Jean-Hubert BAZIE**, rapporteur.

Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le samedi 11 juin de 14 heures 25 minutes à 15 heures, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), s'est réunie en séance de travail sous la présidence de la députée Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA, Présidente de ladite commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2021-017/PRES du 1^{er} octobre 2021 portant autorisation de ratification de l'accord de crédit n° 6959-BF et du don n° D872 BF, conclu le 14 juillet 2021 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) portant sur le financement du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM).

Auparavant, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis, a désigné le député Jean-Hubert BAZIE pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces séances se sont déroulées le jeudi 09 juin et le samedi 11 juin 2022 sous la présidence du député Yves KAFANDO, Président de ladite Commission.

L'ordre du jour des travaux de la Commission a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Seglaro Abel SOME et madame Brigitte Marie Suzanne COMPAORE/YONI, respectivement ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective et ministre délégué auprès du ministre de l'Économie des Finances et de la Prospective, chargé du Budget, assistés de leurs collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- introduction,
- objectifs du projet,
- description technique du projet,
- coûts du projet et caractéristiques du financement,
- montant et conditions du financement,
- conclusion.

Les informations relatives à ces différents points sont contenues dans le rapport de la COMFIB.

I.2 - Débat général

Au terme de l'exposé des motifs du ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations, à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces questions, celles relatives à l'efficacité des dispositifs mis en place, tendant à assurer l'information, l'implication des populations et la transparence dans la gestion et le contrôle des terres, ont constitué des préoccupations pour la CGSASH.

Les différentes réponses à ces préoccupations figurent dans le rapport de la COMFIB.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

La Commission estime que le financement du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines, peut contribuer, à l'amélioration de l'efficacité des services du foncier et des mines, au renforcement de la sécurité foncière dans les communes cibles et favoriser un partage inclusif des avantages de l'exploitation minière.

Elle émet le souhait que l'adoption du présent projet puisse contribuer à :

- la formalisation systématique des droits fonciers pour renforcer la légitimité du droit sur le foncier des acteurs ruraux et des collectivités territoriales;
- l'amélioration de l'efficacité des services en charge du foncier et des mines, et l'intégration de la gestion minière au développement socioéconomique du pays;
- la réduction et la gestion des conflits fonciers entre acteurs ruraux ;
- le respect des engagements régionaux souscrits par le Burkina Faso.

Toutefois, dans la mise en œuvre de ce projet, la Commission recommande au gouvernement la prise en compte des contraintes sécuritaires pour minimiser les échecs afin d'éviter au budget de l'Etat, les charges d'une dette qui pourrait se révéler improductive.

En dernier ressort, elle émet un avis favorable pour l'adoption du projet de loi.

Ouagadougou, le 11 juin 2022

La Présidente

Le Rapporteur

Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA

Jean-Hubert BAZIE

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	YAMEOGO/SANKARA Edwige Ninon	Présidente
2.	OUEDRAOGO P/ Sosthène	Vice-président
3.	YELKOUNY O. Hermann	1 ^{er} secrétaire
4.	BAZIE Jean Hubert	Membre
5.	COULDIATI S. Prosper	Membre
6.	KONSEIBO/TIENDREBEOGO F. M. Pélagie	Membre
7.	OUEDRAOGO Edmond	Membre
8.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
9.	TAPSOBA Adélaïde Léontine	Membre
10.	ZAONGO Ratoussamba	Membre
11.	KOUANDA Saïdou	Député CAGIDH

LISTE DU DEPUTE ABSENT

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	LOURE Arouna	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	KANKOUAN Karidia	2 ^è secrétaire
2.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	Membre
3.	TAPSOBA Bassibiri Denis	Membre

LISTE DU PERSONNEL DE LA CGSASH

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	ZERBO Jean Gabriel	Coordonnateur Panel Haut niveau
2.	DIRA Yacouba	Administrateur parlementaire
3.	KERE/NIKIEMA BIBATA	Administrateur parlementaire
4.	BADINI/DIAKITE Mariame	Administrateur parlementaire
5.	OUEDRAOGO T. Nestor	Secrétaire d'adm. parlementaire